

## Rapport moral – M. BENIER Gontran, Président

Merci Gilles pour cette présentation du travail accompli, ce brossage exhaustif démontre, s'il le fallait, l'ampleur de la tâche qui nous incombe et que notre équipe accompli quotidiennement.

L'équipe du personnel fédéral a connu un important renouvellement au cours de cette dernière année que je souhaite vous présenter :

- Jules de Montgolfier notre directeur qui après un passage à la FNC où il était en charge de l'Eco contribution nous a rejoint depuis mi-juin 2023.
- Muriel Duluye qui s'est découvert une passion pour la chasse et qui souhaitait allier sa passion et son activité professionnelle, c'est désormais chose faite. Elle gère depuis juin 2023 notre comptabilité.
- Natacha Macon qui depuis le mois de mai 2023, à l'accueil de la Fédération, répond à vos interrogations et tente de satisfaire vos exigences. En découvrant le monde de la chasse Natacha s'est inscrite à l'examen du permis qu'elle vient de réussir, elle comptera donc parmi les nouvelles chasseresses de notre département la saison prochaine.
- Achille Bertois et Paul Gréaume en service civique depuis l'automne 2023, dont les missions devraient se terminer dans les prochains mois.
- Et enfin, Cécile Gourlay la cht'tite dernière, nous a rejoint en janvier 2024, en tant que chargée de Missions Cartographie – Animations et Biodiversité.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel fédéral qui contribue à la réussite de nos missions.

\*\*\*

Comment ne pas débiter ce rapport moral sans évoquer les résultats de l'étude socio-économique, commandée en 2023 par la FNC ?

La chasse c'est :

- Environ 1M de personnes ayant validé leur permis, dont un peu plus de 10 000 dans notre département.
- 50 % sont en activité avec autant d'employés et d'ouvriers que de cadres.
- 42 % des chasseurs ont moins de 55 ans.
- Une augmentation de 25 % des femmes chasseresses en 10 ans (désormais 13% des candidats au permis de chasser sont des femmes) elles participeront activement à l'avenir de la chasse.
- Plus de 3/4 des chasseurs sont des ruraux. Alors qu 1/3 des français vivent dans des villes densément peuplées, ce chiffre est de seulement 7% dans nos rangs.  
Plus de 3/4 des surfaces chassables sont des surfaces privées.
- La chasse est un atout pour l'économie française et contribue à hauteur de 3,6 Mds € au PIB.
- La moyenne de dépense par chasseur pour son loisir est de 3260 € par an générant 1,6 Mds de contributions fiscales et sociales.
- La chasse c'est 37 400 ETP ce qui est énorme par rapport au nombre de pratiquants quand on la compare à d'autres loisirs
- 87 % des chasseurs consacrent en moyenne 16,5 jours par an en faveur de la vie associative dont 8,5 jours dédiés aux milieux, aux espèces et à leur suivi.  
Ceci signifie que 50 % de ce bénévolat bénéficie avant tout à autrui et à la nature.

Je m'excuse pour cette liste de chiffres mais il me semble essentiel que vous disposiez de ces éléments lorsque vous êtes amenés à évoquer notre passion.

Je vous le rappelle, nous devons tous être des militants de notre cause !

Nous, chasseurs, sommes des citoyens comme les autres, loin des caricatures véhiculées à notre sujet.

Nous, chasseurs, n'avons pas à rougir de ce que nous sommes : des passionnés, résolument engagés, qui donnent de leur temps et de leur argent pour leur passion, mais aussi pour la nature et ses autres usagers.

Nous, chasseurs, avons compris depuis longtemps que la biodiversité est notre bien commun et œuvrons au quotidien pour sa préservation.

Il serait enfin temps que les **enverdeurs** de tous bords prennent conscience que l'homme contribue à la richesse de cette biodiversité et que rêver d'une nature sans l'homme est un non-sens !

\*\*\*

Dans quelques semaines se tiendront les élections européennes et c'est une occasion de faire entendre notre voix. Et, s'il ne m'appartient pas de vous dire pour qui voter, je me dois de vous alerter sur le fait qu'au moment de déposer votre bulletin dans l'urne, vous devez être bien conscients qu'il ne faut absolument pas apporter votre soutien, à des candidats qui ne sont pas favorables à notre pratique.

Je vous le répète : allez exprimer votre avis, ne laissez pas le champ libre à ceux qui souhaitent nous voir disparaître !

Une voix c'est l'affirmation d'une conviction, une abstention c'est une renonciation !

\*\*\*

Dans le prolongement de ces problématiques politiques, l'un des défis de la chasse française, et probablement l'un des principaux, c'est l'acquisition de données. Aujourd'hui, pas un dossier devant une commission, pas un arrêté, pas une attaque devant un tribunal, ne peut être défendu sans données.

Sur ce point, nous continuerons de fournir un travail colossal d'acquisition.

Celui-ci étant particulièrement chronophage, il ne peut se faire sans vous.

Nous **vous** avons d'ailleurs largement sollicité cette année, pour la réalisation des comptages nocturnes et je vous remercie très sincèrement pour votre implication.

Comme vous avez pu le constater, nous modernisons nos outils et la saisie de nos comptages se fait désormais, sur une application développée par la FNC pour une plus grande efficacité et fiabilité.

En complément, la FNC propose cette année encore, la possibilité de saisir l'ensemble de nos prélèvements sur Chassadapt, il s'agit d'une démarche volontaire, mais celle-ci contribue à l'enrichissement de nos bases je vous invite donc à l'utiliser.

Une fois toutes ces informations collectées et centralisées par la Fédération Nationale, nous pourrions disposer de toutes ces données et de leur interprétation scientifique en cas de besoin.

Notre président national Willy Schraen nous dit souvent que la chasse ne doit pas être défendue mais expliquée, c'est en grande partie grâce à ces éléments que nous y parviendrons !

Il est de notre devoir de répondre aux enjeux qui nous font face.

\*\*\*

La communication représente également un défi de taille avec la mise en place d'opérations d'envergures. Cette année, l'opération J'aime la Nature Propre, financée en partie par l'OFB dans le cadre de l'Ecocontribution, en est un exemple.

Elle a été un véritable succès dans notre département. En effet, dans l'Ain c'est plus de 1000 participants dont 200 enfants qui ont collecté environ 120 m3 de déchets, regroupés sur 32 lieux de ramassage. Ces chiffres sont très prometteurs et je vous encourage, à tous rejoindre l'opération l'an prochain.

Les journaux locaux ont largement relayé cette opération, et la participation active des chasseurs en compagnie d'autres bénévoles, a été l'occasion de cordiaux échanges et a parfois été l'opportunité pour certains, de tout simplement se rencontrer et se découvrir.

Toujours en matière de communication, nous avons proposé des journées d'éducation à la nature dans les écoles et sur les sites de la Fondation que nous gérons. Ils constituent des vitrines de notre savoir-faire en matière de biodiversité.

Nous avons d'excellents retours sur ces journées et si certains font tout pour ne pas voir les chasseurs dans les écoles, il faudra qu'ils s'y habituent parce que nos interventions sont fiables, qualitatives et objectives ce qui n'est malheureusement pas une qualité dont disposent nos détracteurs.

Pour conclure sur la communication, nous avons initié un partenariat avec l'association des maires de l'Ain avec laquelle nous allons organiser des soirées de formations à destination des élus, qui ne disposent finalement que de peu d'informations sur le fonctionnement de la chasse et qui pour certains s'en remettent à ce qu'ils entendent dans les médias...

\*\*\*

Mais pour continuer d'exister il faut également renouveler nos effectifs qui se réduisent d'année en année. Il semble que toutes les actions que nous mettons en œuvre et l'énergie que nous déployons portent leurs fruits.

Cette année encore, nous avons eu énormément de sollicitations pour s'inscrire à l'examen du permis de chasser ! Je vous renouvèle ma confiance pour intégrer ces nouveaux pratiquants dans vos associations et dans vos conseils d'administration, ils sont l'avenir de la chasse.

Je profite de cet instant pour remercier Brigitte, que la plupart d'entre vous connaissent, elle a formé une bonne partie des nouveaux chasseurs de notre département.

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, Brigitte quittera la Fédération d'ici quelques semaines, elle participe donc à sa dernière assemblée générale en tant que personnel fédéral.

Je vous demande de bien vouloir l'applaudir pour ses années passées au service de la chasse dans notre département.

Je remercie également les administrateurs Bruno Bonnamour, Louis Michelard et Gilles Peillon qui ont eux-mêmes suivi une formation pour devenir « formateurs » au permis de chasser.

Cela nous permet grâce à leur investissement bénévole, de multiplier les sessions de révision pour les candidats, afin d'améliorer le taux de réussite à l'examen final.

Depuis cette année, nous avons également développé sur notre site internet, une bourse aux territoires, tant à destination de chasseurs recherchant un lieu de pratique qu'à destination des territoires recherchant de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à la consulter.

\*\*\*

Sur un tout autre sujet, nous en parlons depuis plusieurs années et désormais le projet devient réalité, nous sommes à quelques mois d'intégrer notre nouveau siège.

Pour ceux qui sont passés à proximité de Pont d'Ain vous avez pu constater que les délais sont pour le moment tenus et je remercie ceux qui œuvrent au quotidien en ce sens.

Ce nouveau site sera une bouffée d'oxygène supplémentaire pour notre Fédération.

En effet, la qualité de l'accueil sera grandement améliorée, ceci nous permettra de monter en gamme sur les formations ainsi que sur les services à destination de nos adhérents pour qui l'accès sera facilité.

\*\*\*

Dans un autre registre nous avons au cours de cette dernière année dû mener un autre chantier conséquent, à savoir celui de la révision de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

Ce document, véritable feuille de route déclinant des obligations réglementaires pour les 6 prochaines années a été élaboré, à la suite d'une large concertation.

Nous avons d'abord interrogé l'ensemble de nos adhérents territoriaux, puis nous avons réuni les associations spécialisées de notre département.

Après études des suggestions des uns et des autres nous avons entrepris la rédaction d'un projet de Schéma, dont le fil conducteur a été une volonté de rationalisation afin d'en permettre une meilleure lisibilité.

Ce document final a été présenté la semaine dernière à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage. Quelques petits ajustements ont été effectués et la version définitive devrait être soumise à Mme la préfète pour validation dans les prochaines semaines. Ceci afin qu'il entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Je remercie sincèrement le service de la DDT en charge de la chasse, représenté ici par Mr Jean ROYER, pour son écoute et sa disponibilité dans l'élaboration de ce document.

Même si nous reviendrons en détail sur celui-ci lors de nos assemblées annuelles d'Unité de Gestion, il me semble nécessaire d'en évoquer les principales évolutions :

- La possibilité de chasser la chevrette jusqu'au 28 février et non plus jusqu'au 31 janvier.
- La fin de la suspension de la chasse du chamois pendant le rut. Les plans de chasse n'étant plus quantitatifs, mais qualitatifs, le nombre de mâles prélevés restera limité à celui attribué.
- Deux mesures obligatoires découlant de l'accord national sur la réduction des dégâts de gibier :
  - o 1°) La possibilité d'utiliser la chevrotine pour réguler le sanglier de façon très encadrée. Nous restons sur ce point en attente de l'arrêté ministériel triennal nous l'autorisant et vous apporterons les précisions nécessaires dès que possible.
  - o 2°) L'agrainage :
    - Suppression des postes fixes pour le grand gibier.
    - Interdiction du 15 août au 31 mars.
    - Interdiction les Zones de Présence de niveau 1 du Grand Tétras

- Agrainage du petit gibier uniquement avec des céréales, issues de céréales à paille non transformées.
- Enfin, la possibilité de chasser le lièvre en plaine du dernier dimanche de septembre au 31 décembre, du fait de la mise en place d'un plan de gestion.

Je sais que cette mesure provoque des remous, mais elle est indispensable si nous souhaitons pouvoir continuer à chasser le lièvre à l'avenir.

En effet, la saison passée, nos voisins savoyards ont été attaqués au tribunal administratif sur diverses espèces et notamment celle du lièvre commun. Heureusement la Fédération de Savoie disposait de données consolidées sur cette espèce sans quoi le tribunal aurait bien pu leur en interdire la chasse. Le plan de gestion est un élément permettant de disposer de données.

Pour clore le volet sur le Schéma, je souhaite vous rappeler que notre principale préoccupation doit rester la sécurité !

Certes, nous ne pouvons que constater une nette amélioration des pratiques sur le terrain et les chiffres vont en ce sens. La chasse et les chasseurs sont extrêmement vigilants et cela se ressent !

Cependant, même si le risque zéro n'existe pas, un accident ou incident est toujours de trop et peut mettre en péril l'ensemble de notre pratique.

En tant que responsables de territoires, j'en appelle à votre vigilance, pour traquer chacun à votre niveau les comportements irresponsables de certains et mettre en œuvre ce qui est en votre pouvoir pour qu'ils cessent.

Je vous répète que ceux qui par leurs comportements individuels mettent en péril notre loisir commun doivent être écartés de nos rangs !

Enfin, j'ai bien entendu le message de certains d'entre vous qui déplorent la faible présence de l'OFB en matière de police de la chasse. Sur ce point, même si cela ne me convient qu'à moitié de pallier aux insuffisances de l'Etat, nous étudierons la possibilité d'assermenter tout ou partie de nos agents, afin que certaines dérives puissent être contrôlées.

\*\*\*

Je sais que certains d'entre vous sont en attente de projets en faveur du petit gibier. Nous avons renforcé nos actions d'aménagement du territoire et les prochains mois verront fleurir des projets en faveur de la petite faune sauvage. Nous avons d'ailleurs obtenu des financements en ce sens dans le cadre de l'Eco contribution et de nos CPO avec le Département et la Région. Je sais que Cécile a déjà pris contact avec vous et j'invite ceux qui auraient des projets d'aménagements, à nous contacter.

Nous nous sommes également rapprochés sur ce sujet des instances agricoles, sans lesquelles il est compliqué de travailler sur les espaces. (Remerciements MJ JJ JC.)

\*\*\*

Il me faut à présent aborder le sujet épineux des dégâts de gibier.

L'accord sur la réduction des dégâts de gibier dont je vous ai parlé l'an dernier a désormais été traduit dans les textes.

Comme vous avez pu le constater vous pouvez à présent chasser le sanglier à l'affût et à l'approche pour protéger les semis de maïs du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai et vous pourrez dès le premier juin le chasser jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Il me semblait avoir été suffisamment clair sur le fait que gérer une population est non seulement la capacité à la faire proliférer, mais également la capacité à en diminuer les effectifs.

Malheureusement, malgré la chute des cours des denrées agricoles l'an dernier, les montants de dégâts restent inacceptables dans certains secteurs et sans empiéter sur la présentation de notre trésorière, je souhaite vous alerter sur le fait que les sommes à collecter ne feront qu'augmenter si vous ne réagissez pas de façon responsable.

Je ne peux que vous répéter ce que je vous ai dit en 2018, lorsque je vous ai présenté la contribution territoriale :

« Nous sommes condamnés à subir la règle des trois P :

- Nous Protégeons
- Et nous Prélèbons
- Sinon nous Paions ! »

Certains ont bien compris le message, mais je déplore que d'autres s'en moquent, le retour à la réalité risque d'être violent ! Réagissez !

\*\*\*

Autre sujet d'actualité brûlant : le loup !

Alors que tout l'arc alpin est concerné depuis de nombreuses années, j'ai le sentiment qu'à chaque fois qu'un loup apparaît dans un département on repart de zéro, sans profiter de l'expérience de nos voisins et sans surprise le résultat est toujours le même...

L'an dernier alors que j'avais évoqué la problématique des cervidés consommés sur le piémont gessien, il m'avait été répondu que seul le cheptel domestique comptait du fait qu'il était indemnisé !

Comme nous pouvions le prévoir, des attaques ont eu lieu en fin de saison d'estive sur un troupeau d'ovins de la haute chaîne du Jura.

Alors qu'apparemment un seul loup était présent sur Divonne, il nous a quand même été avoué récemment, qu'une meute était présente...comme si nous nous ne le savions pas !

Cet hiver les attaques ont repris de plus belle sur les cerfs notamment et je ne doute pas que la prochaine saison d'estive risque d'être agitée. Peut-être finira-t-on par nous entendre !

Ces dernières semaines un individu au comportement déviant sévit dans le Bugey.

Est-ce un comportement déviant pour un loup que de manger des moutons !

Compte tenu du nombre de victimes en une semaine, de gros moyens ont été mis en œuvre pour tenter de protéger les troupeaux.

Je suis surpris et je m'interroge : j'avais cru comprendre que des spécialistes proposant des méthodes de protections alternatives étaient sur le coup !

Quand allons-nous cesser de financer ces pseudo-sachants qui ne créent aucune richesse et n'apportent finalement aucune solution !

Sur ce dossier je me félicite du partenariat que nous venons de mettre en place avec les instances agricoles, ayant pour objectif de disposer d'informations fiables sur la présence du loup dans notre département.

\*\*\*

Avant de conclure, il m'est indispensable de vous rappeler que votre Fédération, notre Fédération, chacun des administrateurs et chaque membre de son personnel œuvrent quotidiennement pour la chasse aindinoise.

Notre équipe change et se renforce afin de toujours vous apporter un meilleur service et répondre aux nouveaux enjeux de la chasse française. Malgré les attaques toujours plus violentes envers notre passion, la complexité administrative croissante et les querelles internes, notre passion et plus largement notre mode de vie rural ont de longs et beaux jours devant eux si nous parvenons à relever les défis qui continueront de se dresser sur notre route, et je suis convaincu qu'ensemble, nous y arriverons.

Je pense pouvoir affirmer sans rougir que notre Fédération sait se mettre à la hauteur des enjeux actuels de la chasse française et le travail n'est pas terminé ! Nous allons continuer d'avancer avec vous chasseurs, mais aussi avec nos partenaires techniques et financiers.

Sans être exhaustif je souhaite remercier le **Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et le Conseil Départemental de l'Ain**, pour leur soutien financier, la FNC et la Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne Rhône Alpes ainsi que les autres FDC avec qui nous travaillons, et bien évidemment tous nos partenaires de l'administration et nos partenaires historiques que sont les agriculteurs et les pêcheurs.

Je souhaite terminer en vous assurant que la détermination de votre fédération est sans faille et que nous continuerons de nous battre encore et toujours pour que vive notre belle passion !

Je vous remercie de votre attention, et n'oubliez pas :

- soyons fiers d'être chasseurs,
- restons unis
- et vive la chasse !